

Les serviteurs

(Traduit de l'anglais)

C.H. Mackintosh

[Courts articles 89]

Le passage que vous citez au début de votre lettre contient la réponse divine à votre question, et démolit complètement toutes vos objections. L'expression : « ceux qui ont des maîtres croyants » [1 Tim. 6, 2], prouvent que certains en ont qui ne le sont pas. Et pourtant, vous dites : « Mais bien que la Parole soit claire à cet égard, je ne vois pas qu'un serviteur », dans une famille du monde, « puisse être vraiment séparé du monde ». Si la Parole est claire, vous devriez être capable de voir — et nous ne doutons pas que vous pourrez le voir, quand vous apprendrez à soumettre votre volonté à l'autorité suprême de l'Écriture sainte. Nous considérons que quand l'Écriture parle sur un sujet, toute discussion est close pour l'âme humble qui se laisse enseigner. Nous ne pouvons certainement pas comprendre tout véritable chrétien qui dit : « La Parole est claire, mais je ne peux pas voir ». Songeriez-vous à dire à votre maître terrestre : « Monsieur, vos directions sont très claires, mais je ne peux pas les voir » ? Si vous deviez parler ainsi, nous pensons qu'il vous chasserait très vite de son service.

Il nous semble, cher ami, que vous vous trompez complètement quant à la position et au devoir d'un serviteur chrétien dans une famille du monde. Vous dites : « Il se peut, il est vrai, que ce soit une opportunité pour être une lumière pour Christ en amenant la Parole à peser sur leurs consciences ». Or nous estimons que la meilleure manière possible d'être une lumière pour Christ dans quelque famille que ce soit, serait de remplir avec une sainte fidélité tous les devoirs de votre situation. Ce n'est pas tant amener la Parole à peser sur leurs consciences, que de la laisser agir sur la vôtre, et montrer qu'elle agit par votre humeur joyeuse, votre tenue humble, vos manières pleines de grâce, votre diligence sérieuse dans le travail, votre fidélité, votre stricte intégrité, votre dévouement désintéressé pour tous les intérêts de votre maître. Ces fruits aimables de la justice apporteront plus de gloire à votre Seigneur et parleront plus puissamment à la conscience de votre maître, que si vous lui prêchiez du matin au soir.

En effet, nous doutons très fortement de la convenance morale pour des serviteurs de prêcher à leurs maîtres. Il faut une grâce et une sagesse spéciales pour parler des choses divines, dans de telles circonstances. Le Seigneur peut donner une porte ouverte par moments, mais il faut un grand tact, en raison de la position unique d'un serviteur par rapport au maître. Le point important est de laisser parler *la vie*. « Exhorte les esclaves à être soumis à leurs propres maîtres », convertis ou inconvertis, « à leur complaire en toutes choses, n'étant pas contredisants ; ne détournant rien, mais montrant toute bonne fidélité, afin qu'ils ornent en toutes choses l'enseignement qui est de notre Dieu sauveur » (Tite 2, 9-10).

La Parole de Dieu déclare, de la manière la plus complète et la plus claire, « ce que doit être la conduite et la position générale des serviteurs chrétiens envers leurs employeurs ». Par exemple : « Esclaves, obéissez à vos maîtres selon la chair avec crainte et tremblement, en simplicité de cœur, comme à Christ, ne servant pas sous leurs yeux seulement, comme voulant plaire aux hommes, mais comme esclaves de Christ, faisant de cœur la volonté de Dieu, servant joyusement, *comme asservis au Seigneur* et non pas aux hommes, sachant que

chacun, soit esclave, soit homme libre, quelque bien qu'il fasse, le recevra du Seigneur» (Éph. 6, 5-8). L'enseignement de Colossiens 3, 22 à 25 est similaire. En Tite aussi, nous lisons : « Exhorte les esclaves à être soumis à leurs propres maîtres, à leur complaire en toutes choses, n'étant pas contredisants ; ne détournant rien, mais montrant toute bonne fidélité, afin qu'ils ornent en toutes choses l'enseignement qui est de notre Dieu sauveur ».

Nous ne connaissons pas quelque directive spécifique dans l'Écriture quant à la conduite des serviteurs les uns envers les autres, mais assurément, l'enseignement général quant à la marche et au caractère chrétiens devrait concerner cette relation comme toutes les autres. Si les serviteurs chrétiens voulaient seulement étudier leur modèle et chercher à être formés d'après Lui, cela réglerait leur conduite à la fois envers leurs employeurs et l'un envers l'autre. De plus, les employeurs chrétiens doivent bien faire attention à la manière d'après laquelle ils se conduisent dans leurs relations, car nous pouvons bien être assurés que dans cette question, comme dans toute autre, il y a deux côtés.